

Nom commercial: Pilocarpini hydrochloridum

Numéro de la matiere: 067250 Version: 1 / CH Date de révision: 13.04.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 13.04.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Pilocarpini hydrochloridum

N°d'article 06725000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 2 H300 Acute Tox. 2 H330

Classification selon les Directives CE

Classification T+, R26/28

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H300 Mortel en cas d'ingestion. H330 Mortel par inhalation.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.



Nom commercial: Pilocarpini hydrochloridum

Numéro de la matiere: 067250 Version: 1 / CH Date de révision: 13.04.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 13.04.12

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P320 Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Très toxique

Phrase(s) de risque

26/28 Très toxique par inhalation et par ingestion.

Phrase(s) S

25 Éviter le contact avec les yeux.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

possible lui montrer l'étiquette).

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient pilocarpine hydrochloride

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

pilocarpine hydrochloride

No. CAS 54-71-7 No. EINECS 200-212-5

Concentration

Classification T+, R26/28

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

H300 H330 50

%

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien.



Nom commercial: Pilocarpini hydrochloridum

Numéro de la matiere: 067250 Version: 1 / CH Date de révision: 13.04.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 13.04.12

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Vapeurs nitreuses (NOx); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Acide chlorhydrique (HCI)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination". Veiller à une ventilation adéquate.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution. Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible. Conserver à l'écart des matières combustibles. Tenir appareil de protection respiratoire prêt.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun



Nom commercial: Pilocarpini hydrochloridum

Numéro de la matiere: 067250 Version: 1 / CH Date de révision: 13.04.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 13.04.12

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec les aliments pour animaux. Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Le produit est hygroscopique.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant; Lors d'exposition intensive et prolongé eutiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat produit cristallin

CouleurblancOdeurinodore

pН

Valeur 3.5

Température 20 ℃

Point de fusion

Valeur 202 à 205 ℃

Point d'ébullition

Remarque Non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Inflammabilité

Inflammable.

Densité

Remarque Non déterminé

Hydrosolubilité

Valeur 3300 g/l Température 20 $^{\circ}$



Nom commercial: Pilocarpini hydrochloridum

Numéro de la matiere: 067250 Version: 1 / CH Date de révision: 13.04.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 13.04.12

Décomposition thermique

Valeur > 200 ℃

Viscosité dynamique

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente

Valeur 400 à 550 kg/m³

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Décomposition thermique

Valeur > 200 ℃

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCI), Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx)

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces souris

DL 50 200 mg/kg

Source RTECS corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Irritant pour la peau.

Remarque le produit est irritant pour les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

évaluation irritant

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Aucun données connues.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie



Nom commercial: Pilocarpini hydrochloridum

Numéro de la matiere: 067250 Version: 1 / CH Date de révision: 13.04.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 13.04.12

Produit menace forcement l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaus et la canalisation. Danger pour l'eau potable.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE Ne pas décharger das les égouts.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE 07 Déchets des procédés de la chimie organique Code de déchets CEE 07 05 déchets provenant de la FFDU des produits

pharmaceutiques

Code de déchets CEE 07 05 08* autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 1544

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1 Carte pour désignation du 6.1

danger

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 1544

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ALKALOIDS, SOLID, N.O.S

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1544

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ALKALOIDS, SOLID, N.O.S

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

15. Informations réglementaires

16. Autres informations



Nom commercial: Pilocarpini hydrochloridum

Numéro de la matiere: 067250 Version: 1 / CH Date de révision: 13.04.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 13.04.12

R-phrases listed in chapter 3

26/28 Très toxique par inhalation et par ingestion.

Hazard statements listed in chapter 3

H300 Mortel en cas d'ingestion. H330 Mortel par inhalation.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: *** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.